

Grand angle

Gaz naturel

Pourquoi le Maroc carbure

● Le Maroc met les bouchées doubles pour assurer son approvisionnement à l'horizon 2021. Une date qui coïncide avec l'arrivée à échéance des conventions liant le royaume dans le cadre du gazoduc méditerranéen et le contrat liant l'ONEE et la Sonatrach.

Mise en branle du Plan du gaz naturel liquéfié (GNL) marocain, road-shows du ministre de tutelle dans plusieurs pays, négociations de gros contrats d'approvisionnement... Le Maroc met les bouchées doubles pour assurer son approvisionnement en gaz naturel. Abdelkader Amara a effectué du 26 septembre au 2 octobre un voyage de travail aux États-Unis où il a rencontré plusieurs fournisseurs

américains (General Electric, Exxon-Mobil, Cheniere Energy, Shell, BP et Mistsui). Quelques mois auparavant, le ministre de l'Énergie s'était rendu en Russie. Lors de sa visite de travail à Moscou en avril 2015, il avait en effet clairement exprimé les besoins du Maroc en gaz naturel liquéfié, et en septembre dernier les Russes lui ont rendu visite avec une délégation d'investisseurs dans le secteur de l'énergie dont les responsables du géant

Gazprom. Pour se remettre en tête le contexte de ces visites, il faut remonter au 25 février 2015 où Abdelkader Amara avait déclaré que le Maroc préparait le lancement d'un contrat géant d'importation de GNL. En somme, il s'agirait d'une quantité géante avoisinant les 7 milliards de mètres cubes de GNL que le royaume compte acheter d'ici 2021. Pour ce faire, le Qatar, premier exportateur au monde, a été le premier pays contacté. La Russie et les États-Unis ont suivi. «Les contrats d'importation du GNL portent sur de gros volumes et sont signés sur de longues durées. Ceci constitue une garantie en termes de sécurité d'approvisionnement pour l'acheteur et pour le fournisseur car cela assure le financement des investissements lourds dans ce domaine», indique Mohamed Fettah, président de la Fédération de l'énergie.

Alternatives

La date de 2021 n'a rien d'anodin. Elle coïncide en effet avec l'arrivée à échéance des conventions liant le royaume dans le cadre du gazoduc méditerranéen qui comprend l'Algérie, l'Espagne et le Portugal et l'arrivée à terme du contrat liant l'ONEE et la Sonatrach. En contrepartie du passage du gazoduc sur le territoire marocain, le royaume perçoit à titre de rede-

vance des quantités de gaz (750 millions de mètres cubes) destinées à l'approvisionnement des centrales de Tahaddart et d'Aïn Beni Mathar. De même, le Maroc compte sur les 640 millions de mètres cubes livrés par la Sonatrach avec laquelle l'ONEE avait signé une convention en 2011, laquelle prendra fin en 2021. Avec les tensions qui caractérisent les relations entre le Maroc et son voisin, plusieurs interrogations se posent sur le sort de ces contrats. Certes, les possibilités de reconduction ou de prolongement existent mais le Maroc ne peut être dépendant de ces contrats. D'ailleurs, plusieurs aspects du plan GNL marocain, qui mobilisera des investisse-

Un gazoduc devrait partir de Jorf Lasfar en passant par Mohammédia, Kénitra et Dhar Doum.

ments de près de 4,6 milliards de dollars, prévoient la réalisation des infrastructures nécessaires à la réception du gaz naturel liquéfié, sa regazéification, son transport et son utilisation dans la production électrique et l'industrie. À cet effet, un terminal GNL sera réalisé à Jorf Lasfar pour transporter le gaz naturel liquéfié vers les autres sites. Un gazoduc devrait partir de Jorf Lasfar en passant par Mohammédia, Kénitra et Dhar Doum sur une distance d'environ 400 km et sera doté de bretelles reliant ce gazoduc aux centrales électriques.

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma

